

REÇU le 09 MAR. 2023

REÇU le 30 JAN. 2023

PAYE
LE 10.03.23
PAR CICA CC
M006
COMPTABILISE
01.413

urbactis

GÉOMÈTRE-EXPERT

BUREAU D'ÉTUDES



Facture n° F23010099
Dossier n° 220918

FACTURE

SAS Société HECTARE

RN113

75 ZI Les Portes Domitienne

CS 30020

34740 VENDARGUES

MONTAUBAN, le 28/01/2023

Facture liée au devis n° D22091151

Objet : Projet d'aménagement - Montauban "Pouty"
30 lots et 2 Macrolots

Désignation	Prix U. HT (€)	Quantité	Montant HT (€)
Mission d'étude hydraulique Mission d'étude hydraulique, comprenant : • L'instruction du dossier, • Analyse de l'état des lieux, • Inventaire zone humide et prédiagnostic écologique • Constitution du dossier de déclaration relatif à la loi sur l'eau conforme aux exigences du Service Départemental de la Police de l'Eau compétent, • Préconisations techniques. Document à livrer : • Récépissé administratif du dépôt du dossier, • Dossier de déclaration relatif à la loi sur l'eau (copie en 2 exemplaires). Conditions de paiement relatif à la prestation définie dans le devis : • Solde à la signature du dossier loi sur l'eau sur présentation de la facture. Les factures seront réglées à la date de leur réception. La livraison des documents définitifs sera réalisée après paiement de l'ensemble des factures dressées.	4 400,00	1	4 400,00

Total HT	Total TVA - 20,00%	Total TTC
4 400,00 €	880,00 €	5 280,00 €

Paiement à réception de la facture

HECTARE

URBANISME
ZAC de la Grande Borde
45 rue Garande
31670 LABESSE
05 34 24 34 00
05 34 24 34 00

Agence de MONTAUBAN

60 Impasse de Berlin
Albasud - CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
montauban@urbactis.eu

Agence de NEREPÉLISSE

4 Place Nationale
82800 NEREPÉLISSE
nerepelisse@urbactis.eu

Agence de BOULOC

16 Rue Jean Jaurès
31620 BOULOC
boulac@urbactis.eu

Agence de GRENADE

1289 Rue des Pyrénées - BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
grenade@urbactis.eu

Agence de BLAGNAC

227 Route de Grenade
31700 BLAGNAC
blagnac@urbactis.eu

Cette facture est susceptible de faire l'objet d'une cession de créance ou d'une Dailly, seules les personnes morales sont éligibles à la cession de créance.

PENALITES DE RETARD

Tous règlements non parvenus dans les délais précisés sur la facture ou par convention seront majorés des pénalités légales au taux de 12% et de frais de recouvrement d'un montant de 40€.

Numéro unique - 05 63 66 44 22 - www.urbactis.eu

Références bancaires : RIB/BAN FR76 1780 7000 0475 4211 7920 224 - BIC : CCBPFRPPTLS

Urbactis, SARL de Géomètres-Experts au capital de 10 000 euros, Insrite à l'ordre des Géomètres-Experts sous le n° 20088200009
RCS Montauban 508 710 043, APE : 7112 A, TVA Intracommunautaire : FR41508710043